



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article805>

# Réforme de l'enseignement français à l'étranger : vers la privatisation !

- AEFE -



Date de mise en ligne : jeudi 5 septembre 2019

---

SNES HORS DE FRANCE

---

## Communiqué de presse du SNES-FSU.

A lire aussi [sur le site national du SNES](#). Version à télécharger [en document joint](#).

Les annonces du Ministre des Affaires étrangères à la Conférence de ambassadeurs étaient attendues par la communauté des Français de l'étranger, les familles et les acteurs de l'enseignement français à l'étranger. Elles s'inscrivent dans le cadre de la commande présidentielle de doublement des effectifs d'élèves à l'horizon 2030. Si en surface elles semblent - c'est voulu - aller dans le bon sens, elles font l'effet d'une cautère sur une jambe de bois et masquent à peine un réel danger.

Parmi les grands axes annoncés, la dotation supplémentaire de 25MEuros pour l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) ne compense évidemment pas l'annulation de crédit de 33MEuros de l'été 2017. En effet, les conséquences du plan d'économie déroulé sans état d'âme par l'AEFE suite à l'annulation de 2017 sont irréversibles : suppression de 10% des postes de titulaires détachés, hausse de la participation financière des familles via les frais de scolarité, réduction de crédits généralisée. On peut également sourire du retour au niveau de 2016 de la participation des familles aux frais de scolarité annoncé par le Quai d'Orsay, puisque cela était déjà prévu et acté par l'AEFE.

L'annonce d'une augmentation du nombre de détachements (+ 1000) de titulaires « dans les prochaines années » n'est évidemment pas davantage à la hauteur de l'ambition affichée du plan de doublement des élèves en une décennie. Ces détachements ne seront pas des supports budgétaires supplémentaires sous plafond de l'AEFE, ils seront donnés aux établissements totalement privés. Dans le même temps, l'assouplissement de la procédure d'homologation (qui revient au Ministère de l'Éducation nationale), permet d'ouvrir un établissement d'enseignement français sans aucun personnel titulaire !

Autre axe « fort », le développement de ces établissements « partenaires », totalement privés, qui est en fait le véritable objectif de cette pseudo réforme : c'est bien aux investisseurs privés, français ou étrangers, que l'on offre le « marché » de l'éducation ! Ils seront les seuls bénéficiaires de l'aubaine du doublement d'effectifs. Ainsi, la volonté présidentielle du doublement d'élèves ne repose sur rien d'autre que sur la généralisation à grande vitesse d'une vision mercantile de l'éducation, où rien n'approchera plus les missions de service public.

L'objectif unique et à peine voilé de cette réforme est donc bien de développer la privatisation, engagée de longue date, de l'outil public AEFE, tout en l'affaiblissant encore. Ironie à relever : l'Agence se voit confier une grande partie de la mise en oeuvre de cette privatisation, donc de son propre démantèlement !

Le SNES-FSU continuera sans relâche à lutter pour un véritable service public d'éducation, à l'étranger aussi, comme pour la défense de l'Établissement public, le renforcement des missions de service public qui ont jusque là fait leurs preuves mais que de tels projets mettent réellement en danger.